

## Résolution

**Giovanni Cutruzzolà et consorts, AdG**

### **Monthey orpheline du développement économique**

Le Nouvelliste du 7 mars titrait « Le Valais qui se transforme », mettant en exergue qu'innover est devenu une priorité pour tous les secteurs économiques. Marc-André Berclaz, directeur de l'EPFL Valais, y disait notamment que: « *Plusieurs projets en cours pourraient aboutir à des révolutions mondiales* ». Ce même article nous apprend que la Lonza investit près d'un milliard à Viège dans les biotechnologies.

A Monthey, BASF annonce sa volonté de se séparer de sa division pigments à l'échelle mondiale d'ici 2020, dans le cadre de sa politique de cession d'actifs à faible marge. Cela pourrait signifier une perte de 240 emplois sur le site de Monthey. A ce sujet, le président de la ville déclare: « *Je suis préoccupé mais pas alarmé par la situation de BASF*».

Dans le même temps, on constate une explosion des constructions de logements lesquels devraient accueillir des centaines d'habitants supplémentaires. A ce sujet, notre architecte de ville déclarait à Canal9 le 23 mai 2017: « *...il y a aussi le fait que les institutions comme des caisses de pension cherchent aujourd'hui à placer leur argent, et comme les placements bancaires ne sont pas très avantageux, la pierre reste un placement sûr et qui rapporte.*» Et pendant ce temps, on assiste à la mort des commerces du centre ville qui ferment les uns après les autres.

Ce constat très partiel de la situation en ville de Monthey illustre une inquiétude palpable au sein de la population. Alors que partout ailleurs les indicateurs économiques sont au vert, alors que les villes de Sion, Sierre, Viège, Martigny attirent des écoles et entreprises à haute valeur ajoutée, il semble que Monthey s'étiolle et reste oubliée par ce Valais qui se transforme.

J'invite donc le Conseil municipal à mettre en oeuvre des mesures visant à soutenir de manière proactive le développement économique de la ville et de rallier rapidement le Valais qui se transforme.

Monthey, le 11 mars 2019